26 septembre 2012 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la situation au Mali, à New York le 26 septembre 2012.

Monsieur le Secrétaire général,
Je voudrais d'abord saluer l'initiative que vous avez prise de convoquer cet événement de haut niveau et la présence de nombreux chefs d'Etat, de gouvernement, de ministres témoignent bien de la lucidité de la communauté internationale face à la situation aujourd'hui au Sahel.
Ce qui se produit au Nord Mali n'est pas un défi pour les autorités de ce pays seulement, c'est une menace pour l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb. C'est également un risque pour l'ensemble de la communauté internationale. Car quand un territoire grand comme la France est occupé par des groupes terroristes dont le but n'est pas simplement de contrôler une population, de la punir, de la soumettre, mais de constituer une base arrière pour mener des offensives de même nature terroriste sur les Etats de la région, alors nous sommes devant une menace qui concerne l'ensemble du monde.
C'est pourquoi le Conseil de sécurité a déjà commencé à agir. Cela a été le sens de la résolution 2056 adoptée en juillet sous Chapitre VII. Mais il est temps maintenant de passer à la seconde étape.
Cette seconde étape est rendue possible par la volonté des autorités maliennes, et je les salue, de saisir aussi bien la CEDEAO, l'Union africaine - je salue son président - et l'ONU pour appeler la constitution d'une force de stabilisation de façon à pouvoir organiser la reconquête du Nord Mali.
La France soutiendra pleinement cette initiative. Elle demande qu'il y ait donc au plus tôt une nouvelle convocation du Conseil de sécurité de façon à ce qu'une résolution, sous chapitre VII, permette d'organiser cette force et de la mettre en mouvement le plus rapidement possible.
Je sais qu'il peut y avoir encore la tentation de mener des négociations. Mais négocier avec qui ? S'il s'agit de forces politiques qui veulent prendre leur part dans la construction de l'avenir du Mali, soit. Mais négocier avec des groupes terroristes, il ne peut pas en être question.
Tout malentendu, toute perte de temps, tout processus qui s'éterniserait, ne pourrait faire le jeu que des terroristes. C'est pourquoi nous sommes convaincus maintenant que si, au lendemain de notre réunion, de l'événement que vous avez souhaité à haut niveau, le Conseil de sécurité prend cette résolution, alors les terroristes sauront qu'une opération se prépare, les autorités maliennes pourront reconstituer leurs forces et la CEDEAO et les Africains prendre toutes leurs responsabilités.
Voilà ce que je voulais dire sur le dossier sécuritaire. Parce qu'il est le préalable à tout, comment imaginer des opérations de développement, de soutien aux populations du Sahel s'il n'y a pas l'éradication du terrorisme dans cette partie-là de la région de l'Afrique ?
Nous sommes favorables en matière de développement à ce qu'il y ait une cohérence. A cet égard, la France adhère pleinement à la stratégie présentée par le Secrétaire général des Nations unies, qui vise à mobiliser l'ensemble des agences, des fonds, des programmes et des institutions financières relevant des Nations unies pour le Sahel. Je rappelle, M. Van ROMPUY l'a fait avant moi, ce que fait déjà l'Europe et ce qu'ajoute la France par rapport à ses propres engagements. Nous devons d'ailleurs concevoir cette stratégie de développement bien au-delà du Mali mais pour l'ensemble des pays qui sont concernés, je pense notamment à la Mauritanie et au Niger.
Il y a une double urgence au-delà de ce que nous pouvons faire à moyen et long termes pour le développement.

La première urgence est de dominer la crise alimentaire, qui fait qu'au malheur du terrorisme s'ajoute le malheur de la pauvreté et de la faim. La France, là encore, s'impliquera pleinement dans le programme européen AGIR et nous souhaitons qu'il y ait une mobilisation de toutes les banques multilatérales pour que nous puissions agir encore davantage pour le développement rural.
La seconde urgence c'est par rapport aux personnes déplacées : plusieurs dizaines de milliers dans toute la sous-région. Là encore, la communauté internationale devra aider les Etats du Sahel à y faire face dans le cadre d'une démarche cohérente et en tenant compte des spécificités et des orientations choisies par chaque pays.
Je conclue. Notre responsabilité est d'agir sur deux fronts. Le premier : définir cette approche globale, cohérente pour le développement dans une perspective de moyen et long termes. Le second front - et je prends le mot à dessein - est de faire en sorte pour que nous puissions intervenir, que les Africains puissent intervenir. Car ce sont les Africains qui ont maintenant la clé, si nous savons les soutenir, les appuyer et leur donner tous les éléments de la légalité internationale. La France, en tout cas, ne restera pas inactive. Nous ne pouvons pas supporter ces mains coupées, ces femmes violées, ces enfants déplacés. Nous ne pouvons pas admettre que des monuments qui représentent des trésors de l'humanité soient mis en pièces. Nous ne pouvons pas accepter que le terrorisme puisse se structurer sur un territoire.
Donc la France appuiera toutes les initiatives et fera ensuite, après que la résolution du Conseil de sécurité ait donné la force de la légalité internationale, tout ce qu'elle peut sur le plan logistique pour soutenir les opérations qui sont prévues. Je salue également la décision du Secrétaire général d'envoyer un Représentant spécial.
A un moment la communauté internationale doit prendre ses responsabilités pour le Mali, pour le Sahel. Ce moment est venu.